



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 01541

Numéro SIREN : 493 455 042

Nom ou dénomination : BPCE

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2013 sous le numéro de dépôt 58825



1305887902

DATE DEPOT : 2013-07-01

NUMERO DE DEPOT : 2013R058825

N° GESTION : 2007B01541

N° SIREN : 493455042

DENOMINATION : BPCE

ADRESSE : 50 av Pierre Mendès France 75013 Paris

DATE D'ACTE : 2013/05/24

TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NATURE D'ACTE : RENOUVELLEMENT DE MANDAT DE COMMISSAIRE AUX COMP

B P C E
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 467 226 960 euros
RCS PARIS n°493 455 042
Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France – Paris 13^{ème}

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 MAI 2013

L'an 2013, le 24 mai à 9 heures 00, les actionnaires de B P C E, société anonyme à conseil de surveillance et directoire au capital de 467 226 960 euros ayant son siège social au 50, avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 493 455 042, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au 50, avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS, sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du directoire sur la gestion de la société et sur la gestion du groupe BPCE et sur les comptes individuels et consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2012
- Observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du directoire sur la gestion de la société et du groupe et sur les comptes individuels et consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2012
- Rapport du président du Conseil de Surveillance sur l'organisation du conseil et sur les procédures de contrôle interne
- Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes individuels et consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2012
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne
- Approbation des comptes individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2012
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2012 du Groupe BPCE SA
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2012 du Groupe BPCE
- Affectation du résultat
- Approbation des conventions visées par les articles L. 225-86 et suivants du code de commerce
- Approbation d'engagements visés aux articles L.225-90-1 et L.225-86 du code de commerce
- Ratification de la nomination de Monsieur Alain Denizot en qualité de membre du Conseil de Surveillance, sur proposition des actionnaires de catégorie A
- Ratification de la nomination de Monsieur Alain Lacroix en qualité de censeur, sur proposition des actionnaires de catégorie A
- Ratification de la nomination de Monsieur Alain Condaminas en qualité de membre du Conseil de Surveillance, sur proposition des actionnaires de catégorie B
- Ratification de la nomination de Monsieur Dominique Wein en qualité de censeur au Conseil de Surveillance, sur proposition des actionnaires de catégorie B
- Ratification de la nomination de Monsieur Yves Gevin en qualité de censeur au Conseil de Surveillance, sur proposition des actionnaires de catégorie B

- Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire
- Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant
- Pouvoirs pour formalités

Première résolution - Approbation des comptes annuels de BPCE

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du directoire sur la gestion de la société, des observations du conseil de surveillance, du rapport du président du conseil et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de BPCE de l'exercice clos au 31 décembre 2012, approuve les comptes annuels se soldant par une perte de – 3 338 778 353,20 euros.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

Deuxième résolution : Approbation des comptes consolidés du Groupe BPCE SA

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du directoire sur la gestion du Groupe, des observations du conseil de surveillance et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés du groupe BPCE SA de l'exercice clos au 31 décembre 2012, approuve les comptes consolidés se soldant par un bénéfice de 659 millions d'euros.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

Troisième résolution : Approbation des comptes consolidés du Groupe BPCE

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du directoire sur la gestion du Groupe, des observations du conseil de surveillance et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés du Groupe BPCE de l'exercice clos au 31 décembre 2012, approuve les comptes consolidés se soldant par un bénéfice de 2 147 millions d'euros.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

Quatrième résolution : Affectation du résultat

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires approuve l'affectation du résultat net déficitaire d'un montant de – 3 338 778 353,20 euros, telle qu'elle est proposée par le Directoire, selon les modalités suivantes :

- au poste « report à nouveau », à hauteur du report à nouveau bénéficiaire, soit - 463 034 665,39 euros ;
- au poste « autres réserves » à hauteur de - 1 029,64 euros, le poste « autres réserves » étant ainsi ramené à zéro ;
- le solde, soit - 2 875 742 658,17 euros, au poste « primes d'émission », qui est ainsi ramené à la somme de 14 963 888 733,00 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 253 du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividende par actions	Fraction du dividende éligible à l'abattement de 40%	Fraction du dividende non éligible à l'abattement de 40%
31 décembre 2009	Actions de catégorie C 16,379 €	/	/
	Actions de catégories A et B 0,01 €	100 %	/
31 décembre 2010	Actions de catégorie C 40,241 €	/	/
	Actions de catégories A et B 0,01€	100%	/
31 décembre 2011	/	/	/

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

Cinquième résolution : Approbation des conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires et après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce, approuve, successivement, chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

(.....)

Quinzième résolution : Nomination d'un commissaire aux comptes

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition du Conseil de surveillance, nomme en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2018, le cabinet MAZARS, situé au 61, rue Henri Régnauld, Tour Exaltis, 92400 Courbevoie.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

Seizième résolution : Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition du Conseil de surveillance, nomme en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, pour une durée de six ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2018, Madame Anne VEAUTE en remplacement de monsieur Franck BOYER.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

Dix-septième résolution : Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités légales.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures.

(.....)

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Perol', with a horizontal line underneath the name.

Pour extrait certifié conforme,
Le 25 mai 2013
Le Président du directoire
François PEROL



1305887901

DATE DEPOT : 2013-07-01

NUMERO DE DEPOT : 2013R058825

N° GESTION : 2007B01541

N° SIREN : 493455042

DENOMINATION : BPCE

ADRESSE : 50 av Pierre Mendès France 75013 Paris

DATE D'ACTE : 2013/05/06

TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE MEMBRE(S) DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

0795 1547

EC du 6/5/13: CV

EC du 24/5/13: FT - CF

B P C E

**Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 467 226 960 €
Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
RCS Paris n° 493 455 042**

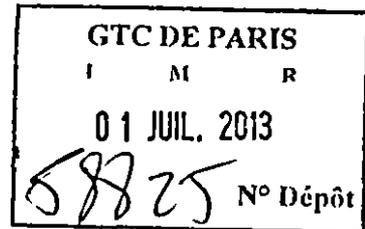
Extrait du procès-verbal

du Conseil de Surveillance du 6 mai 2013

(...)

II. Nomination d'un membre du Conseil

Le Conseil de surveillance,
Vu l'article 23 des statuts,



Prend acte de la démission de ses fonctions de membre du Conseil de surveillance de M. Bernard Comolet,

Nomme, en qualité de membre du Conseil de surveillance, M. Alain Denizot, Président du Directoire de la Caisse d'Epargne Nord France Europe, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette nomination sera soumise à ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire.

(...)

Certifié conforme
Le 6 mai 2013
Le Secrétaire général
Secrétaire du Conseil de
surveillance

Christiane BUTTE